

INSCRIPTION BASKET

SAISON 2023 / 2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les modalités d'inscription pour la pratique du basket à Janzé.

Année de Naissance	Catégorie	Adhésion 2023 / 2024		Caution équipement (*)	Caution permanence (**)	Basket Santé
		Avant le 31 août	Après le 1 ^{er} sept.			
≥ 2003	Séniors	172 €	187 €	50 €	40 €	95 €
2004 à 2006	U20 – U18	172 €	187 €	50 €	40 €	95 €
2007 - 2008	U17	172 €	187 €	50 €	40 €	95 €
2009 - 2010	U15	152 €	167 €	50 €	40 €	95 €
2011 - 2012	U13	142 €	157 €	50 €	40 €	95 €
2013 - 2014	U11	132 €	147 €	50 €	40 €	95 €
2015 - 2016	U9	132 €	147 €	50 €		95 €
2017 - 2018	U7	117 €	132 €			95 €
Loisir / Détente		50 €	50 €			95 €
Dirigeant		0 €	0 €			95 €

(*) Le chèque de caution d'un montant de 50 € ne sera encaissé qu'en cas de non restitution ou de détérioration de l'équipement à la fin de la saison.

(**) Le chèque de caution permanence d'un montant de 40 € ne sera pas encaissé en début d'année. Pour plus de précisions, reportez-vous à l'article n°6 de la charte de vie du club.

Les dossiers d'inscription complets sont à déposer dans la boîte aux lettres :

JANZÉ BASKET – VOLONTAIRES JANZÉENS
(Locaux de l'entreprise BE VETS)
23, rue de Bel Air – 35150 JANZÉ

. **Réinscription d'un licencié 2022 – 2023** et **Nouvelle inscription** (non-licencié ou licencié dans un autre club)

Pour les licenciés avec un compte Kalisport : courant juin, un mail de réinscription vous est envoyé pour vous inciter à renouveler votre licence

⇒ Surveillez – bien votre messagerie et laissez-vous guider !

1° - Complétez la demande de licence en ligne accessible avec le lien suivant :

<https://forms.gle/UUeQBLUKhpzsN2wPA>

2° - Vous recevez un lien par mail qui vous renvoie vers le site FFBB

⇒ Complétez le formulaire FFBB proposé

⇒ Transmettez - nous les documents demandés (photo, certificat médical...)

ATTENTION : certificat médical obligatoire sur document FFBB (modèle envoyé par mail)

3° - la Charte de Vie du club est à lire et à conserver. En vous inscrivant, vous l'acceptez.

. **Surclassement**

Pour TOUS les licenciés des années 2004, 2005, 2006, 2007, 2009, 2011 et 2013

⇒ Demande à faire sur le formulaire FFBB

⇒ Certificat médical obligatoire sur document FFBB

. **Règlement de la licence**

Plusieurs possibilités pour le paiement de votre licence :

- Par **Carte Bancaire** sur le site FFBB, via **HELLO ASSO = le plus simple !**

- Par **chèque** libellé à l'ordre des « **Volontaires Janzéens – section basket** »

○ Par **virement bancaire** en **indiquant les nom et prénom du licencié en motif**

○ RIB Volontaires Janzéens – section basket = FR76 1558 9351 2900 1197 6804 406

Pour les inscriptions réalisées avant début septembre, nous proposons aux familles qui le désirent, un **règlement en 3 fois, avec encaissement en septembre / octobre / novembre.**

NB : modalité également possible pour les paiements en CB sur le site FFBB / HELLO ASSO

Familles avec au moins 3 licenciés « compétition » : réduction de 10 % sur les licences « compétition ».

ATTENTION : les chèques de caution sont à nous transmettre par courrier ou à nous déposer dans notre boîte à lettres. En fin de saison, ils seront détruits s'ils ne sont pas encaissés.

. **Chèque sport et coupons sport**

Ne pas déduire le montant des « chèques sport » et des « coupons sports » de votre licence : **vous réglez l'intégralité du montant de votre licence et vous nous transmettez le document de réduction.**

⇒ Nous vous rembourserons dès le versement du chèque ou du coupon sport

. **Mutations**

Les frais de mutation sont à la charge du licencié (tarif FFBB variable en fonction de la période de mutation et de la catégorie) => **50 % du montant est remboursé par le club à l'issue de la 2^{ème} saison au club.**

Merci d'avance et bien sportivement !

Bonne saison à tous !

Le bureau